

# TAD ACCESS

Le transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées de plus de 75 ans.



**Réseau de transport**  
d'Entre Bièvre et Rhône

Édition de novembre 2024

**ENTRE BIÈVRE  
ET RHÔNE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Le TAD ACCESS

**Le TAD ACCESS est un service de transport à la demande en porte-à-porte réservé aux :**

- personnes de plus de 75 ans
- possesseurs d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention Invalidité ou Stationnement.
- bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),

Il fonctionne **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**, sur réservation préalable.

Il est organisé en 2 zones distinctes (voir plan). Les bénéficiaires du TAD ACCESS peuvent effectuer les déplacements qu'ils souhaitent à l'intérieur d'une même zone (un aller-retour maximum par jour).

## Comment en bénéficier ?

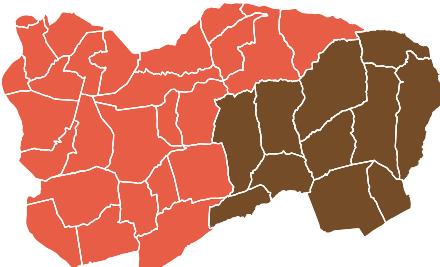
Pour accéder au TAD ACCESS, il faut posséder un PASS ACCESS nominatif, valable une année civile, et établi sur présentation de justificatifs auprès de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône par mail (inscriptions@reseau-le37.fr) ou dans les points de vente EBER à Saint-Maurice-l'Exil ou Beaurepaire (voir au dos de ce document).



### QUE VEUT DIRE « PORTE-À-PORTE » ?

La prise en charge se fait sur l'espace public (dans la rue) sous réserve d'accessibilité dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Le conducteur aide la personne à monter à bord du véhicule, fixe le fauteuil roulant si besoin, conduit puis aide la personne à descendre du véhicule sur l'espace public. Il n'est pas habilité, pour des raisons de sécurité, à assurer d'autres accompagnements ou aide au portage. Si votre situation nécessite un accompagnateur, celui-ci devra payer son titre de transport et être mentionné au moment de la réservation.



### TAD ACCESS OUEST :

Agnin, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Bougé-Chambalud, Chalon, Chanas, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, Cour-et-Buis, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Montereux-Milieu, Montseveroux, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou.

### TAD ACCESS EST :

Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Jarcieu, Moissieu-sur-Dolon, Pact, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, Saint-Barthélémy, Saint-Julien-de-l'Herms.



### DOCUMENTS À FOURNIR :

- **Le formulaire PASS ACCESS complété.** Il est disponible dans les points de vente EBER et téléchargeable sur le site internet reseau-le37.fr
- **Une photo d'identité récente**
- **Une copie de justificatif de domicile**
- **Une copie de carte d'identité pour les personnes de +75 ans, de justificatif de CMI ou d'APA**

# Comment réserver le Tad Access ?

## VOTRE RÉSERVATION TAD ACCESS S'EFFECTUE EN 3 ÉTAPES

### 1. VOUS TÉLÉPHONEZ AU NUMÉRO DE RÉSERVATION TAD OU EFFECTUÉZ VOTRE RÉSERVATION SUR LE SITE INTERNET RESEAU-LE37.FR, EN INDIQUANT :

Le lieu de prise en charge et de destination, le jour et l'heure souhaités pour l'aller et le retour, la présence éventuelle d'un fauteuil roulant ou d'un accompagnateur.

### 2. VOUS ÊTES RECONTACTÉ (APPEL, SMS OU MAIL) LA VEILLE DE VOTRE TRAJET, ENTRE 17H ET 18H, POUR CONFIRMER LE LIEU ET L'HEURE À LAQUELLE VOUS SEREZ PRIS EN CHARGE.

### 3. UN MINIBUS PASSE VOUS PRENDRE À L'HEURE ANNONCÉE !

**La prise en compte des réservations est faite dans la limite des places disponibles. Suivant le nombre de réservations, certaines demandes ne seront pas acceptées ou seront décalées de + ou - 15 minutes.**

En cas de non présentation à l'arrêt à l'heure fixé, le véhicule n'attendra pas l'usager plus de 3 minutes. En cas de récidive, ce dernier pourra se voir refuser l'accès au service.

## RESERVATION TAD ACCESS

**0 800 00 17 79**

(NUMÉRO VERT GRATUIT)

**Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h,**  
à partir de 15 jours avant le déplacement et jusqu'à la veille avant  
17 h au plus tard (le vendredi pour un trajet le lundi suivant).



# TARIFS ET POINTS DE VENTE

**LA TARIFICATION EST IDENTIQUE POUR TOUS LES SERVICES DU RÉSEAU LE 37**

## VOYAGE OCCASIONNEL

**Ticket unitaire : 1 €**

En vente uniquement à bord des véhicules. *Valable 90 minutes, correspondance autorisée, aller-retour interdit.*

## VOYAGES RÉGULIERS

Pour faciliter vos déplacements réguliers, utilisez la Carte Oùra le 37 chargée avec un carnet de 10 trajets ou un abonnement mensuel. L'achat de la carte Oùra s'effectue dans les points de vente du réseau le 37. Rechargements en vente sur la boutique en ligne ([reseau-le37.fr](http://reseau-le37.fr)), dans les points de vente et à bord des véhicules.

**Premier achat de la carte Oùra : 5 €**

**Rechargement 10 trajets : 7 €**

**Rechargement abonnement mensuel : 20 €**

Valable du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois, voyages illimités.

## LES POINTS DE VENTE :

### Siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône

9 rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil

**Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

### Office de Tourisme

24 avenue des Terreaux à Beaurepaire

**Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ; samedi de 9h à 12h30**

Réseau cofinancé par  
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## INFORMATIONS RÉSEAU ET RÉSERVATIONS TAD

**0 800 00 17 79**

(NUMÉRO VERT GRATUIT)

**OU RESEAU-LE37.FR**

**ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES